

Association suisse pour le plan d'aménagement national ASPAN groupe de la Suisse occidentale

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **53 (1980)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Association suisse pour le plan d'aménagement national ASPAN groupe de la Suisse occidentale

Journée d'étude sur la protection de la nature et des sites dans les communes

le jeudi 5 juin 1980 à Morat, Hôtel de la Couronne

Programme

Matinée

- 9 h. Ouverture de la journée par M. E. Choisy, président de l'Aspan (SO).
Conférences sur le thème: «Protection de la nature et des sites dans les communes».
- 9 h. 15 A. L'impact écologique des techniques modernes d'agriculture et de viticulture, par M. P. Goeldlin, professeur associé d'écologie appliquée à l'Université de Lausanne et à l'EPFL.
- 10 h. 15 B. Maintien de la végétation et protection des sites dans les villes et les agglomérations, par M. P. Baertschi, chef du service des monuments et des sites du canton de Genève.
- 11 h. 15 C. Protection de la nature et des sites dans le cadre des aménagements locaux, par M. J.-P. Vouga, membre de la Commission fédérale des monuments et des sites.
- 12 h. 30 Déjeuner à l'Hôtel de la Couronne.

Après-midi

- 14 h. Travaux de groupe, examen de trois cas concrets en rapport avec les exposés du matin.
- Groupe A: animé par M. O. Lasserre du Service romand de vulgarisation agricole.
 - Groupe B: animé par M. B. Lieberherr, de la fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage.
 - Groupe C: animé par M. P. Goeldlin.
- 15 h. Présentation du travail et de la réflexion des groupes en séance plénière.
- 16 h. Questions aux orateurs du matin et aux animateurs des groupes de travail.
- 16 h. 30 Fin de la journée.

Inscriptions (nécessaires): Auprès de M. P. Debrot, architecte-urbaniste, Port-Roulant 1a, 2003 Neuchâtel.
Participation à la journée et repas, y compris boissons et café, 60 fr.

Etudiants 15 fr.

Etudiants ne prenant pas le repas, participation gratuite.
A verser au CCP 10-11902 de l'Aspan SO, Lausanne.

Délai d'inscription et versement: 2.6.1980 au plus tard. Les personnes inscrites recevront une carte de participation et de repas.

Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour coopératives suisses de construction et d'habitation

Assemblée générale ordinaire

Chers Coopérateurs,

Vous êtes invités à participer à la 23^e assemblée générale ordinaire, samedi 7 juin 1980, 12 heures, au Restaurant de la Grenette, Place Notre-Dame, Fribourg.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la 22^e assemblée générale ordinaire.
2. Rapport de gestion 1979.
3. Comptes annuels et bilan au 31.12.1979.
Rapport des vérificateurs des comptes.
Votation pour donner décharge au comité.
4. Election des vérificateurs des comptes.
5. Propositions individuelles.
6. Divers.

Le Président: E. Matter
Le Gérant: W. Albrecht